

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°20/2026	Objet : Approbation de la tarification des activités seniors
<u>Date de la convocation :</u> 24/09/2026 <u>Date de la séance :</u> 29/09/2026 <u>Présidence de séance :</u> Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente <u>Secrétaire de séance :</u> M. Paul GAUTHIER (Responsable CCAS) Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres absents représentés : 2 Membres absents non excusés : 2 Votants : 9	<u>Membres présents :</u> Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Colette BESANÇON (Vice-Présidente), Nadia LAKHDER (Vice-Présidente déléguée), Zahia MOUADJI, Alexandra CURIE, François LEBEAU, Georges WAECKEL. <u>Membres absents représentés :</u> Mme Martine CHENUS-MARTHEY (pouvoir à M. François LEBEAU) M. Charles MONA (pouvoir à Mme Colette BESANÇON) <u>Membres absents excusés :</u> <u>Membres absents non excusés :</u> M. Daniel BOURQUIN Mme Biljana MARKOVIC
VOTE : UNANIMITE <u>POUR : 9</u> <u>CONTRE : 0</u> <u>ABSTENTION : 0</u>	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 02/10/2026 et de sa publication le 05/10/2026	

Dans le cadre de sa politique en faveur du bien-être, de l'autonomie et du maintien du lien social des personnes seniors, le Centre Communal d'Action Sociale de Grand-Charmont propose tout au long de l'année différentes actions et activités : ateliers, sorties, repas conviviaux, animations et activités du club seniors.

Afin de garantir une participation financière accessible aux usagers, tout en contribuant aux frais d'organisation et de fonctionnement de ces actions, il est proposé au Conseil d'administration d'adopter la grille tarifaire suivante :

Action / activité	Tarification proposée
Adhésion au Club Seniors	26 € pour une année
Ateliers seniors	3 € par personne pour les habitants de la commune 5 € par personne pour les personnes extérieures à la commune
Sorties	3 € par personne pour les habitants de la commune 5 € par personne pour les personnes extérieures à la commune
Repas conviviaux	25 € par personne pour les habitants de la commune 28 € par personne pour les personnes extérieures à la commune
Animation Loto	1 carton : 5 € 3 cartons : 10 € 7 cartons : 20 €

Principes de la tarification

Cette tarification poursuit plusieurs objectifs :

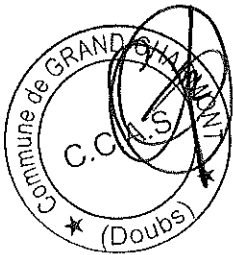
- Favoriser l'accès des seniors aux activités proposées par le CCAS, en maintenant des tarifs modérés ;
- Encourager la participation et le lien social, notamment au travers des ateliers, sorties, repas conviviaux et animations collectives ;

- Permettre une participation des usagers aux frais engagés par le CCAS pour l'organisation et la mise en œuvre des activités ;
- Assurer une lisibilité et une équité dans les tarifs appliqués aux différentes activités.

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- **D'approuver la grille tarifaire des actions et activités en direction des seniors présentée ci-dessus ;**
- **D'autoriser sa mise en application à compter du 1^{er} octobre 2026**
- **De préciser que les tarifs pourront être réexaminés par le Conseil d'administration en fonction de l'évolution des coûts et des besoins du service.**

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.



Le secrétaire de séance,
Paul GAUTHIER.